



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 1

TROISIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

TREIZE HEURES TRENTE

Ayant été convoqués par proclamation du lieutenant-gouverneur Philip LEE, les députés sont réunis pour l'ouverture de la troisième session de la quarantième législature.

Le lieutenant-gouverneur ouvre la session par la lecture du discours du trône.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative du Manitoba,

Je vous souhaite la bienvenue à la troisième session de la quarantième Législature du Manitoba.

Pour un grand nombre de bienfaits que nous chérissons aujourd'hui, nous sommes redevables des décisions qu'ont prises les générations précédentes de Manitobains et Manitobaines.

Le canal de dérivation, qui suscitait la controverse au moment de sa construction, a fait ses preuves à maintes reprises, évitant d'incalculables dommages aux maisons, aux collectivités et à notre économie.

Des investissements en hydroélectricité faits il y a des décennies continuent d'être rentables en générant des emplois et des possibilités dans toute la province, ainsi que des taux peu élevés pour les familles et les entreprises.

Les soins à domicile fournissent aux familles des services d'une valeur inestimable. L'année 2014 marque le 40^e anniversaire du programme de soins à domicile du Manitoba, le premier et toujours le meilleur de ce genre au Canada.

Il s'agit là de jalons pour la population manitobaine. Nous pouvons même dire qu'ils représentent la « façon de faire du Manitoba ».

Nous allons de l'avant et nous veillons les uns sur les autres, guidés par la compassion et l'inclusion. Nous savons que nous réussissons mieux en tant que province lorsque nous travaillons ensemble.

Nous investissons pour l'avenir. Bien que nous accueillions les projets extravagants avec une bonne dose de scepticisme — les Manitobains et Manitobaines sont pratiques et aiment la modestie —, nous sommes disposés à agir avec audace lorsque survient la possibilité de faire des investissements qui seront rentables immédiatement et à long terme.

Il s'agit là des valeurs et des priorités qui ont guidé notre gouvernement. Nous avons mis les familles d'abord, en protégeant les emplois et les services sur lesquels elles comptent des circonstances qui les menacent. Et nous avons travaillé avec les chefs de file communautaires et avec d'autres ordres de gouvernement en vue de faire des investissements ciblés. L'agrandissement du canal de dérivation, le centre MTS et la reconstruction de chaque campus universitaire et collégial de la province sont quelques exemples de ces partenariats.

Cette approche continuera de guider nos plans pour l'année à venir. Le Manitoba a connu une bonne année, grâce à la croissance soutenue de notre économie et de notre population. Parallèlement, nous savons qu'il existe une incertitude économique dans le monde entier.

Notre approche, en bref, consiste à mettre l'accent sur les priorités. Cela signifie des emplois, une économie stable et des services essentiels dont les familles dépendent, comme les soins de santé et l'éducation.

En construisant et en agrandissant les routes et les ponts – sans oublier nos écoles et nos hôpitaux –, nous aidons les gens à garder leur emploi maintenant et dans les années à venir, tout en les préparant à profiter des possibilités économiques futures.

L'économie du Manitoba est forte et stable, en partie grâce à sa diversité. Nos entreprises et nos travailleurs produisent des biens de qualité internationale, des machines agricoles aux autobus en passant par les jeux vidéo. Toutefois, nous ne devons pas oublier que, fondamentalement, les emplois représentent ce qu'une économie vigoureuse produit de plus important.

La formation et l'emploi sont indissociables. Des investissements ciblés dans l'infrastructure permettront de créer des possibilités d'emploi. La formation professionnelle permettra d'aider un plus grand nombre de Manitobains et Manitobaines à tirer parti de ces possibilités.

En construisant une infrastructure essentielle maintenant, nous aidons encore plus de jeunes à bâtir leur avenir ici au Manitoba.

L'expression « accent sur les priorités » explique non seulement nos objectifs, mais également la manière dont nous envisageons de les atteindre en tant que gouvernement. La population du Manitoba nous demande de rester fidèles à ce qui est fondamental, et c'est ce que nous comptons faire. Notre plan est ciblé, efficace et abordable.

Au cours des deux dernières années, nous avons trouvé de nouvelles façons de réduire les dépenses non nécessaires. Nous avons réduit de moitié le nombre d'offices régionaux de la santé tout en rendant les médicaments gratuits pour les personnes atteintes de cancer. Les ressources qui appuyaient auparavant la bureaucratie soutiennent maintenant les soins de première ligne.

Nous avons fusionné deux sociétés d'État, ce qui a permis d'économiser jusqu'à présent six millions de dollars en frais administratifs.

Nous avons formé des partenariats avec le secteur privé pour concevoir un modèle de prestation de services d'enregistrement des titres et des instruments. Cela fournira 75 millions de dollars dès le point de départ, un flux de rentrées annuel, et de meilleurs services au public.

Il y a un an, nous nous étions engagés à réduire la fonction publique en éliminant 600 postes en trois ans. Aujourd'hui, nous annonçons que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre notre objectif.

Au cours de l'année à venir, nous procéderons à un examen complet de nos locaux pour bureaux et des exigences connexes pour veiller à maximiser les économies associées à la réduction de la taille de la fonction publique.

Les économies faites au niveau des services administratifs vont nous permettre de continuer à améliorer les services de première ligne de manière efficiente et abordable.

Au Manitoba, tout le monde a accès à une grande qualité de vie. Au cours de l'année à venir, nous augmenterons les possibilités pour que nous profitons tous pleinement de ce que le Manitoba a à offrir, de la diversité culturelle à nos nombreux lacs et rivières.

En outre, nous ne permettrons pas que les soins de santé des Manitobains et Manitobaines soient menacés par des réductions irresponsables. Nous protégerons les soins de santé et prendrons soin de nos aînés.

Bâtir une économie plus solide

Notre objectif est de créer plus d'emplois, et de meilleurs emplois; ceux dont notre économie a besoin et qui permettent aux familles de construire leur avenir.

Les parents veulent avoir la certitude que leurs enfants reçoivent l'éducation et la formation dont ils ont besoin pour pouvoir saisir toutes les possibilités qui se présentent dans l'économie moderne d'aujourd'hui. Les entreprises ont indiqué clairement qu'un nombre accru de travailleurs spécialisés était à leurs yeux la priorité des priorités, car cela leur permettrait de prendre de l'expansion et de croître.

La construction, la réparation et l'expansion de notre infrastructure créent des emplois, soutiennent notre économie et font du Manitoba un endroit où il fait encore mieux vivre.

Plus tôt cette année, nous avons pris la difficile décision d'augmenter la taxe de vente provinciale (TVP) d'un cent par dollar. Les nouvelles recettes étaient nécessaires afin de relever le défi de moderniser notre infrastructure. Elles nous permettront de bénéficier intégralement du financement de contrepartie du nouveau programme d'infrastructure annoncé dans le budget fédéral du printemps dernier et d'être certains qu'aucun argent fédéral n'est laissé de côté.

Les Manitobains et Manitobaines ont indiqué clairement qu'ils veulent que le gouvernement continue à construire l'infrastructure provinciale. Et ils veulent — à juste titre — savoir où auront lieu les investissements.

Les discussions qui ont eu lieu la semaine dernière avec des chefs d'entreprises et des dirigeants municipaux et syndicaux, lors de notre première table ronde sur l'infrastructure, ont renforcé la nécessité de continuer d'investir à long terme dans l'infrastructure. Les participants ont souligné l'importance d'efforts stratégiques dans l'infrastructure qui puissent attirer des investissements, contribuer à la croissance du commerce et créer des emplois et de nouvelles possibilités pour les jeunes. Un plan d'infrastructure pluriannuel aidera l'industrie à mobiliser des ressources, à faire des économies et à améliorer sa productivité, de sorte que nous pourrions tous retirer le maximum de nos « dollars d'infrastructure ».

Chaque dollar recueilli grâce au nouveau point de pourcentage de la TVP sera entièrement consacré à de nouveaux investissements dans l'infrastructure de base, en sus des niveaux de dépenses existants. Ces investissements stratégiques contribueront à dynamiser notre économie et viseront notamment :

- les routes, les ponts et l'infrastructure de transport stratégique;
- les ouvrages de protection contre les inondations;
- l'infrastructure municipale, y compris les routes, les installations d'approvisionnement en eau et les égouts.

Sur cinq ans, les investissements dans ces domaines clés devraient atteindre le chiffre record de 5,5 milliards de dollars.

Au cours des mois à venir, nous organiserons d'autres tables rondes sur l'infrastructure avec des chefs de file de l'ensemble de la province afin de faciliter le développement d'un nouveau plan quinquennal visant la création d'emplois et la construction de notre infrastructure provinciale. Ce plan sera présenté avec le prochain budget provincial et nous préparera à obtenir le financement fédéral de contrepartie.

Alors que le plan sera élaboré sur une période de plusieurs mois, nous avons déjà déterminé certaines priorités clés en commerce et en transport qui nous feront progresser.

- La reconstruction complète échelonnée sur plusieurs années de la route 75 selon les normes inter-États relatives aux inondations. Trop souvent, les inondations printanières ont isolé des familles, des entreprises et l'industrie du transport du Manitoba de cette route essentielle reliant le Manitoba au corridor international de commerce et de transport du centre du continent qui traverse les États-Unis et s'étend jusqu'au Mexique. Lorsque la reconstruction sera terminée, cette artère critique sera mieux protégée pour la population de Morris et de la région environnante, ce qui donnera aux entreprises une voie de transport plus efficace et plus économique.
- Des améliorations majeures seront apportées à la route transcanadienne, une autre voie de commerce essentielle, entre Winnipeg et la frontière de l'Ontario.
- Des investissements majeurs dans le système de routes périphériques de Winnipeg permettront de consolider les avantages offerts par CentrePort, le terminal intermodal du Manitoba. Ces investissements comprendront la reconstruction progressive de la route périphérique sud-ouest, l'avancement de la conception des échangeurs pour améliorer le débit de la circulation, et les premières démarches visant une nouvelle route de contournement de Headingley pour détourner le trafic de camions lourds et rehausser la sécurité.
- La population de Winnipeg devrait atteindre un million de personnes au cours des 20 prochaines années. Il n'a jamais été aussi important d'investir dans des moyens de transport collectif plus efficaces, le fleuron de toute grande ville moderne. Nous dépasserons notre engagement initial relativement à la phase deux du réseau de transport en commun rapide vers l'Université du Manitoba. Nous nous engageons aujourd'hui à investir dans un grand projet intégré qui comprendra l'ajout d'une voie au passage inférieur Pembina et l'amélioration du transport actif et de la sécurité. Entreprendre tous ces éléments en même temps réduira la congestion routière et limitera les inconvénients causés par les travaux.

Des investissements seront aussi réalisés pour améliorer le réseau routier qui relie les collectivités du Manitoba.

- Nous achèverons le resurfaçage de la route 9 de Winnipeg à Winnipeg Beach.
- Nous procéderons à des investissements majeurs dans la route 10 du sud de Brandon à la frontière américaine et du nord de Brandon à Minnedosa. Les travaux débiteront aussi dans le cadre du projet d'amélioration pluriannuel entre Bakers Narrows et Flin Flon.
- Plus de 100 kilomètres seront revêtus sur la route 6, et des améliorations seront apportées aux intersections près d'Ashern.
- La route 59 fera l'objet d'un resurfaçage majeur entre la Première Nation de Brokenhead et un point au-delà de Grand Beach en attendant l'élargissement à quatre voies de cette route.
- Des travaux additionnels sur la RPS 373 menant à Norway House et sur la RPS 374 menant à Cross Lake seront entrepris dans le cadre du plan pluriannuel visant à procéder au surfacage complet de ces routes.

La région sud-ouest du Manitoba, et tout particulièrement la Ville de Brandon, accueille de nouveaux résidents et entreprises à un rythme sans précédent. Cette croissance sera soutenue par des investissements en infrastructure. Notre gouvernement s'associera à la Ville de Brandon pour effectuer des investissements importants dans le passage supérieur Daly afin de désengorger la circulation et de renforcer la sécurité dans la 18^e Rue.

Pour faire suite à deux examens externes sur les inondations de 2011, notre plan d'infrastructure comprendra une augmentation considérable des investissements dans les ouvrages de protection contre les inondations, notamment dans un ouvrage régulateur de sortie permanent pour le lac Manitoba et le lac St. Martin. Des travaux seront aussi entrepris sur le canal de dérivation Portage et le barrage de Shellmouth, ainsi que sur l'amélioration de la digue de la rivière Assiniboine. Ce renforcement de la protection contre les inondations sera entrepris pendant que nous poursuivrons les travaux de construction et de réparation des dommages causés par les inondations de 2011 aux constructions clés de régularisation des eaux comme la digue de Wawanesa et le canal de dérivation de Gardenton.

De tels investissements dans l'infrastructure économique de base fourniront une assise solide pour une croissance soutenue et de bons emplois dans les années à venir. Ils ne seront pas réalisés aux dépens de l'infrastructure essentielle qui appuie les familles, comme les écoles, les hôpitaux et les campus postsecondaires. Dans les années 1990, l'infrastructure du Manitoba manquait cruellement de ressources, et il a fallu des années pour la rebâtir. Un retour vers cette approche à courte vue de coupes imprudentes mettrait en péril notre économie et nous ferait reculer, plutôt qu'avancer.

Le plan de construction annoncé aujourd'hui est l'un des outils qui nous permettront de montrer à la population manitobaine comment nous aborderons les priorités en matière d'infrastructure. Désormais, le Bureau du vérificateur général préparera une vérification annuelle publique des dépenses en infrastructure.

À mesure que nous accroissons nos investissements dans ce domaine, il est impératif que nous renouvelions nos efforts pour protéger les travailleurs et travailleuses qui bâtissent notre province. Au cours de la session actuelle, nous présenterons des mesures législatives visant à mieux protéger les travailleurs routiers.

Réussir grâce à l'éducation et à la formation professionnelle

Le secteur des métiers spécialisés offre des emplois enrichissants, lesquels sont en forte demande au Manitoba.

Notre gouvernement est déterminé à aider un plus grand nombre de Manitobains et Manitobaines à obtenir des emplois dans le secteur des métiers spécialisés, aussi bien des jeunes que des adultes qui désirent perfectionner leurs compétences afin de décrocher un meilleur emploi. L'année dernière, nous nous sommes fixé comme ambitieux objectif d'accroître notre main-d'œuvre de 75 000 travailleurs d'ici 2020. Le premier ministre a officiellement pris la responsabilité de la stratégie du gouvernement en matière de compétences.

Le Sommet des compétences professionnelles de cette année, convoqué par le Conseil consultatif économique du premier ministre, est à l'origine de la vision qui guide notre stratégie pour appuyer la formation professionnelle.

Ainsi, au cours de l'année à venir, nous prévoyons :

- l'amélioration et la simplification des crédits d'impôt destinés aux employeurs pour que ceux-ci embauchent plus d'apprentis et accroissent leurs effectifs;
- la mise en place de nouveaux outils afin d'apparier les apprentis à des postes vacants, ce qui permettra à un plus grand nombre d'apprentis de commencer leur carrière et de terminer leur programme de formation;

- la présentation de mesures législatives afin que tous les projets de construction majeurs appuyés par le gouvernement offrent des possibilités d'apprentissage.

Cette année, nous allons désigner un nouveau métier, celui d'électricien en haute tension, afin d'appuyer la construction de notre infrastructure hydroélectrique.

Offrir une formation professionnelle haut de gamme ne peut se faire sans une excellente infrastructure dans nos établissements postsecondaires.

Un nouveau centre ultramoderne de la technologie et des métiers spécialisés au Collège Red River permettra d'accueillir près de 1 000 étudiants chaque année, offrant des formations dans des métiers à forte demande comme ceux de charpentier, d'électricien et d'installateur de systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation. Un appel d'offres vient d'être lancé pour le démarrage de ce projet.

La modernisation de l'Université du Manitoba se poursuit avec le réaménagement du pavillon Taché en un nouveau centre des arts visuels et du spectacle. La semaine dernière, l'Université du Manitoba a sélectionné un consortium d'entreprises de Winnipeg et de Toronto afin de concevoir et de planifier l'aménagement futur du campus Fort Garry et le réaménagement de l'ancien parcours de golf Southwood en une zone dynamique à usage mixte. Cette année a aussi marqué l'ouverture officielle de l'Investors' Group Field, un stade de calibre international dédié au sport professionnel, amateur et universitaire. La construction de l'Active Living Centre de l'université se poursuit, avec une ouverture prévue pour 2015.

Cette année, l'Université de Winnipeg ira de l'avant relativement à un nouvel ensemble de logements locatifs qui permettra d'offrir plus de possibilités de logement de qualité aux élèves et aux familles vivant au cœur du centre-ville de Winnipeg. La construction du complexe sportif et du centre de santé et de bien-être de l'Université de Winnipeg est bien avancée. Ce nouvel ensemble, dont la collectivité pourra également bénéficier, devrait ouvrir ses portes vers la fin 2014.

Près de 100 millions de dollars ont été investis dans la rénovation et l'élargissement des campus du Collège universitaire du Nord au Pas et à Thompson, avec notamment des salles de classe et des zones de laboratoire additionnelles, ainsi que de nouvelles bibliothèques et garderies. Des centres régionaux du Collège universitaire du Nord ont également été construits dans des Premières Nations et d'autres collectivités du Nord afin de toucher un plus grand nombre d'étudiants directement chez eux.

Cette année, le Collège Red River a ouvert, dans le Quartier de la Bourse, le Paterson Global Foods Institute qui accueille une résidence étudiante et les programmes d'art culinaire et de gestion hôtelière du collège.

L'Université de Saint-Boniface et le Collège communautaire Assiniboine ont tous les deux élargi leurs programmes d'éducation des jeunes enfants en milieu de travail, permettant ainsi de renforcer la main-d'œuvre francophone et rurale dans ce domaine.

Au cours de l'année à venir, l'Université de Brandon offrira un nouveau programme de maîtrise en sciences de l'environnement. De plus, notre gouvernement travaillera en étroite collaboration avec le Collège communautaire Assiniboine et l'industrie locale afin d'élaborer des plans de formation pour répondre aux besoins de main-d'œuvre du secteur de l'énergie en forte croissance dans le sud-ouest du Manitoba.

Il ne devrait pas y avoir de voies sans issue en éducation. Les étudiants qui débutent un programme collégial en technique du génie, puis décident de se lancer dans une formation universitaire en ingénierie, devraient bénéficier d'une reconnaissance adéquate de leurs acquis antérieurs. Tous les nouveaux programmes des établissements postsecondaires devront démontrer de quelle manière ils peuvent faire économiser du temps et de l'argent aux étudiants grâce à la reconnaissance des études antérieures pertinentes. Nous concentrerons nos efforts sur les domaines en forte demande.

Cette année, Hydro-Manitoba a entamé un partenariat unique en son genre avec BUILD et l'Assembly of Manitoba Chiefs afin de former et d'embaucher des membres des Premières Nations pour qu'ils installent des systèmes de chauffage et de refroidissement géothermiques. Plus de 20 personnes ont été formées lors de l'installation de 100 systèmes géothermiques dans les Premières Nations de Peguis et de Fisher River. Ces systèmes ont permis de réduire les coûts en énergie de 70 % dans les maisons qui en ont bénéficié. Au cours de l'année à venir, cette initiative sera élargie à quatre Premières Nations de plus, permettant ainsi d'employer quelque 50 personnes de plus dans cette industrie de l'énergie verte en pleine croissance.

L'esprit d'entreprise est bien vivant chez les Métis du Manitoba. La Manitoba Metis Federation vient d'organiser, la semaine dernière, un salon professionnel très réussi qui a rassemblé les chefs de file métis du secteur des affaires.

Le nord du Manitoba a un potentiel économique énorme. Selon les prévisions, le développement hydroélectrique et minier entraînera une demande de milliers de travailleurs qualifiés dans le nord de la province au cours de la prochaine décennie. Fournir aux Manitobains et Manitobaines du Nord une formation professionnelle leur permettra d'être à même d'obtenir ces emplois et ainsi de soutenir l'économie locale. Dans le cadre de notre travail relatif à Perspectives Nord, nous réunirons le Collège universitaire du Nord, le Northern Manitoba Sector Council et des dirigeants communautaires afin de faire correspondre les programmes de formation professionnelle aux possibilités d'emploi dans le Nord.

Le Manitoba a mis en place, avec ses partenaires commerciaux et communautaires, l'un des modèles d'immigration les plus réussis du pays, contribuant ainsi à la diversité de notre population, appuyant les nouveaux entrepreneurs et permettant un accroissement de notre main-d'œuvre qualifiée. Nous sommes encouragés par notre collaboration avec le gouvernement du Canada sur des stratégies visant à accroître l'immigration au Manitoba, notamment dans le cadre du programme Candidats du Manitoba, lequel connaît un grand succès, et du nouveau processus fédéral de déclaration d'intérêt.

Un faible niveau d'alphabétisation constitue un obstacle pour les personnes cherchant à entrer sur le marché du travail ou à poursuivre leurs études. Cette année, notre gouvernement prendra des mesures afin que les Manitobains et Manitobaines cherchant une formation en alphabétisation obtiennent celle qui correspond à leurs besoins et soient appuyés par des instructeurs en alphabétisation des adultes avec de nouveaux titres de compétence.

De nombreux emplois à forte demande exigent la possession d'un permis de conduire. La Société d'assurance publique du Manitoba s'est associée à des groupes communautaires à Winnipeg afin d'aider les chercheurs d'emploi à obtenir leur permis et à ainsi accroître leurs débouchés. Cette initiative sera élargie afin d'établir un lien entre les travailleurs et les emplois existants, en ciblant les nouveaux arrivants et les résidents des collectivités du Nord.

Le Canada et le Manitoba sont des partenaires de longue date relativement à l'offre de programmes de formation efficaces axés sur le marché du travail. L'accroissement de la main-d'œuvre du Manitoba nécessitera une approche souple et sur mesure qui :

- permet un perfectionnement professionnel régulier;

- appuie les Manitobains et Manitobaines n'ayant jamais eu d'expérience professionnelle pouvant leur ouvrir la porte d'un nouvel emploi;
- reconnaît les investissements importants des employeurs relativement à la formation en cours d'emploi.

Nous collaborerons avec d'autres provinces et avec le gouvernement fédéral afin de renouveler les ententes relatives au marché du travail qui sont adaptées aux besoins et aux perspectives du Manitoba.

Croissance et emplois

La croissance continue de la population et de l'économie du Manitoba s'accompagne d'une consommation d'énergie sans précédent. Les générations précédentes ont fait preuve de prévoyance en développant nos ressources hydroélectriques, si bien que le Manitoba profite aujourd'hui d'un grand avantage : il produit sa propre électricité. C'est une énergie propre, fiable et abordable. D'après les prévisions actuelles, les ressources énergétiques de notre province seront insuffisantes dans environ dix ans si nous n'en augmentons pas la production. La planification, la révision et la construction de nouveaux barrages et de nouvelles lignes de transport d'énergie peuvent prendre plus d'une décennie.

C'est maintenant le moment de prendre des mesures pour que la population manitobaine dispose des ressources énergétiques dont elle aura besoin à l'avenir. Voilà une leçon tirée de l'histoire. Lorsque le gouvernement de l'époque a saisi l'occasion de construire le barrage de Limestone, il s'est heurté à une vive opposition. Il avait toutefois compris qu'investir dans le « pétrole propre » du Manitoba serait très profitable dans l'avenir. La construction du barrage de Limestone a créé des emplois, et des dizaines d'années plus tard, nous profitons toujours d'une énergie à bas prix.

Hydro-Manitoba a signé des contrats d'exportation lucratifs avec des sociétés de services publics américaines en vue de vendre notre surplus d'électricité. Les profits ainsi réalisés permettront de maintenir les tarifs du Manitoba parmi les plus bas en Amérique du Nord.

L'aménagement hydroélectrique exige un énorme investissement de capitaux. Le premier kilowatt produit par un barrage hydroélectrique est celui qui coûte le plus cher. Toutefois, comme nous le rappelle la centrale de Pointe-du-Bois sur la rivière Winnipeg, qui a commencé à produire de l'énergie hydroélectrique en 1911, les centrales électriques sont construites pour fonctionner pendant 100 ans. Cela signifie un siècle d'énergie propre, renouvelable et abordable. Renoncer à augmenter notre production d'hydroélectricité maintenant nous mettrait du mauvais côté de l'histoire.

Le projet de construction des centrales de Keeyask et de Conawapa d'Hydro-Manitoba, qui générerait de l'activité économique d'une valeur sans précédent de 16 milliards de dollars, sera passé entièrement en revue cette année par deux organismes indépendants afin d'assurer que ce projet sera le plus avantageux à long terme pour la province comparativement à d'autres solutions.

En sa qualité de coprésident de la Stratégie canadienne de l'énergie, le premier ministre du Manitoba poursuivra sa collaboration avec d'autres provinces en vue d'un avenir énergétique plus propre. Le Manitoba travaillera avec ses voisins de l'Ouest pour renforcer les raccordements au réseau est-ouest et les ventes d'énergie propre.

La société New Flyer Industries de Winnipeg est en voie de devenir le premier fabricant mondial d'autobus entièrement électriques, et ce, grâce à l'appui du gouvernement provincial et à une énergie hydroélectrique à prix abordable. Nous continuerons à faire avancer les possibilités futures dans le cadre de notre stratégie de véhicules électriques.

Bien que l'Entente quinquennale de partenariat économique Canada-Manitoba soit arrivée à terme, nous nous engageons à maintenir nos investissements dans les moteurs économiques tels que le Composite Innovations Centre, Manufacturiers et Exportateurs du Canada, et On Screen Manitoba.

Nous continuerons à nous concentrer sur l'innovation et la commercialisation de nouvelles idées et de nouveaux produits et processus commerciaux, afin que le Manitoba demeure concurrentiel sur la scène mondiale. Nous travaillerons conjointement avec les intervenants pour faire avancer une nouvelle vision d'un réseau provincial qui relie programmes, services et partenariats en vue de soutenir l'important travail des inventeurs et des entrepreneurs du Manitoba.

Même si l'économie mondiale fait face à plusieurs défis majeurs, le rythme accéléré de la croissance dans les marchés commerciaux les plus importants, notamment aux États-Unis et en Europe, sera bénéfique aux secteurs commerciaux concurrentiels du Manitoba. Le nouvel Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne offre aux exportateurs manitobains la possibilité d'étendre la vente de leurs produits aux marchés européens. Notre gouvernement travaillera de concert avec le nouveau World Trade Centre de Winnipeg et les exportateurs locaux pour faire croître et diversifier notre commerce international et faire en sorte que les entreprises manitobaines soient en mesure de profiter pleinement de nos nouveaux investissements dans l'infrastructure.

Les faibles prix des produits de base sur les marchés boursiers représentent un défi pour l'exploration minière. Un soutien renouvelé de la prospection et de l'exploration permettra d'appuyer les petites sociétés afin qu'elles poursuivent leurs importantes activités au Manitoba, jetant ainsi les bases d'une industrie minière encore plus dynamique dans la province. La semaine dernière, le gouvernement a annoncé la création d'un conseil consultatif pour le secteur minier, réunissant les Premières Nations et l'industrie afin d'établir des plans visant la formation axée sur les compétences, la création de nouveaux emplois et le partage des recettes.

L'année prochaine, nous établirons aussi une régie des transports à Churchill afin de diriger les efforts coopératifs pour diversifier et commercialiser le port, et coordonner l'aménagement territorial et les investissements commerciaux.

Les agriculteurs manitobains viennent juste de terminer la récolte, l'une des plus abondantes jamais enregistrées. Les résultats ont été très positifs non seulement pour les cultures traditionnelles, telles que le canola et le blé, ou encore les cultures fourragères, mais aussi pour des cultures introduites plus récemment au Manitoba comme le soya et le maïs-grain.

Toutefois, les exigences des États-Unis en matière d'étiquetage indiquant le pays d'origine constituent une menace pour le secteur de l'élevage du Manitoba. Le Manitoba a uni ses efforts à ceux du gouvernement fédéral et d'autres gouvernements provinciaux pour réclamer de nouveau la correction de cette politique préjudiciable.

En plus de l'introduction récente de l'assurance pour les cultures fourragères, le gouvernement offrira l'an prochain un programme d'assurance des prix du bétail pour mieux protéger les importants secteurs bovins et porcins du Manitoba.

La culture entrepreneuriale et novatrice que l'on rencontre en région rurale au Manitoba génère de nouvelles possibilités de croissance. Notre gouvernement travaillera avec des partenaires ruraux pour faire avancer le développement de ces régions et créer un environnement propice à la réussite des entreprises.

Nous avons lancé un processus de fusion pour renforcer les collectivités rurales. Grâce aux efforts des municipalités locales, cette initiative devrait permettre plus de fusions en une seule année que ce qui a été réalisé jusqu'ici dans toute l'histoire du Manitoba. Cela permettra une réorientation des ressources vers l'infrastructure locale et les services qui comptent le plus pour les familles en région rurale.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'annoncer les deux premières fusions achevées : celle des municipalités rurales de Strathcona et de Riverside, dont le nouveau nom sera la municipalité rurale de Prairie Lakes, ainsi que celle de Sifton et de la ville d'Oak Lake.

En attendant le prochain Fonds Chantiers Canada, nous nous sommes engagés à collaborer avec les municipalités pour élaborer des plans de gestion des actifs afin de maximiser la durée de vie de l'infrastructure locale.

Les jeunes du Manitoba sont de plus en plus nombreux à entrer dans le monde des affaires, en se servant d'idées novatrices et de progrès technologiques pour créer des emplois. En nous appuyant sur les nouveaux soutiens destinés aux diplômés de programmes d'apprentissage qui vivent en région rurale, nous investirons dans les jeunes entrepreneurs :

- en établissant un nouveau programme de subvention pour le matériel d'entreprise en vue d'appuyer les jeunes qui démarrent une entreprise axée sur la technologie innovatrice;
- en travaillant en partenariat avec la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs afin d'offrir à un plus grand nombre de jeunes travaillant dans les métiers spécialisés la formation et les outils en entrepreneuriat nécessaires pour lancer leur propre entreprise;
- en examinant la possibilité de financement collectif basé sur des actions comme moyen de mobiliser des capitaux.

Le Manitoba est fier de compter plus de 2 000 entreprises travaillant dans le secteur des arts et de la culture, lesquelles représentent une activité économique de plus de 1,5 milliard de dollars chaque année. Plaque tournante d'activités créatives, le Manitoba est rapidement en voie d'acquiescer une réputation internationale, que ce soit dans le domaine des films, des vidéos, de la musique, de la danse, des arts visuels, ou de la création des toutes dernières applications Web et des plus récents jeux vidéo. Les industries axées sur la créativité et les arts de la scène ajoutent au dynamisme de nos collectivités et font partie intégrante de la revitalisation du centre-ville de Winnipeg.

Les écoles, fondement de la réussite

Les parents savent que, dans une salle de classe moderne, avoir plus de temps à passer individuellement avec l'enseignant donne à nos enfants le meilleur départ possible. La recherche le confirme aussi. Dans les années 1990, les investissements dans l'éducation ont été gelés ou coupés, ce qui a mené à la mise à pied d'enseignants et à l'entassement des élèves dans les écoles.

Quant à nous, à l'opposé, nous investissons dans les écoles. Nous travaillons en collaboration avec nos écoles afin de réduire la taille des classes en investissant directement dans l'embauche d'enseignants et en construisant et en rénovant plus de salles de classe. Dans la première année de ce partenariat avec les divisions scolaires, plus de 80 enseignants ont été embauchés et la taille des grandes classes a été réduite de 20 %. Cette année, nous poursuivons sur cette lancée, et plus de 100 enseignants ont été embauchés.

De nouvelles écoles et d'importants agrandissements sont en chantier ou en élaboration à Brandon, à Thompson, à Steinbach, à Waverly West, à Amber Trails, à Saint-Boniface et à Sage Creek. Au cours de l'année à venir, nous irons de l'avant avec les plans de construction d'une école dans un quartier en pleine croissance du nord de Winnipeg, et avec le remplacement de l'école de Woodlands dans la région d'Entre-les-Lacs.

Cette année, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les enseignants et les écoles afin d'améliorer le programme d'études de mathématiques. Des mesures additionnelles seront prises dans l'année à venir afin de renforcer les compétences des enseignants en enseignement des mathématiques.

Cette année, nous mettrons à jour le programme d'études de l'anglais pour tous les élèves, de la maternelle à la 12^e année. Le nouveau programme améliorera les compétences fondamentales en alphabétisation des élèves, ainsi que leurs aptitudes à la pensée critique et à la communication efficace.

Un exercice semblable sera mené afin de renouveler le programme d'études de Français langue première conçu à l'intention des écoles de la Division scolaire franco-manitobaine ainsi que celui élaboré pour les écoles offrant le programme d'immersion française.

Le programme d'études des écoles primaires sera bientôt consultable en ligne, offrant aux parents de meilleurs renseignements sur ce que leurs enfants apprennent à l'école et plus d'occasions d'intégrer dans la vie familiale des sujets se rapportant à l'école.

Notre gouvernement prendra des mesures additionnelles dans le cadre de notre plan d'action global de lutte contre l'intimidation afin de garder tous les enfants en sécurité dans les écoles. De nouvelles exigences relatives à la signalisation des incidents, un nouveau code de conduite disciplinaire provincial et d'autres mesures de prévention seront dévoilés cette année.

Le cheminement de carrière traditionnel est en évolution. Les jeunes qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires cette année auront probablement plus de choix de carrières que leurs parents ne l'auraient jamais cru possible. Dans l'économie en évolution rapide d'aujourd'hui, il n'est jamais trop tôt pour commencer à planifier différents choix de carrière.

Notre gouvernement collaborera avec les enseignants, les écoles et les employeurs pour offrir aux élèves plus d'occasions d'intégrer la planification de carrière moderne dans les écoles secondaires, afin de les aider à réaliser combien d'options s'offrent à eux et à planifier comment les atteindre. Ces occasions comprendront :

- l'augmentation des options de double reconnaissance des crédits, pour que les élèves puissent obtenir des crédits d'études postsecondaires pendant qu'ils sont encore à l'école secondaire, leur permettant ainsi d'avoir une longueur d'avance sur les études supérieures;
- l'augmentation des options d'obtention de crédits pour les placements en milieu de travail et les programmes d'enseignement coopératif, afin que les élèves du secondaire puissent acquérir de l'expérience de travail pratique pour l'avenir;
- la mise à jour de plus de cours en atelier dans les écoles secondaires, ce qui servira aux élèves de tremplin vers l'apprentissage d'une bonne carrière dans les métiers.

Les Autochtones constituent la tranche de population la plus jeune et celle qui connaît la plus forte croissance au Manitoba, et les jeunes Autochtones représentent une part de plus en plus importante de notre main-d'œuvre. Un consensus se dégage clairement de l'ensemble de notre province : il n'est tout simplement pas acceptable que les écoles dans les réserves soient financées à un niveau plus bas que celui des écoles hors réserves.

Plus tôt cette année, le Conseil manitobain des entreprises a rassemblé des dirigeants professionnels et communautaires ainsi que des chefs de file des Premières Nations et des Métis afin de discuter de l'avenir de notre province. Tous étaient d'accord sur la nécessité d'investir dans l'éducation des Autochtones pour la force de notre économie et la santé de nos collectivités. Le conseil économique du premier ministre et le conseil du premier ministre sur l'éducation ont fait des recommandations similaires pour égaliser le niveau de financement du gouvernement fédéral et élaborer des approches plus ciblées afin d'accroître les taux d'obtention de diplôme et les résultats d'apprentissage chez les Autochtones.

Nous voulons nous appuyer sur les réussites constatées dans des collectivités comme la nation crie de Fisher River, où un fort leadership, une commission scolaire dévouée gérée par des parents et la main-d'œuvre locale ont produit des résultats positifs : des taux de fréquentation scolaire et d'obtention de diplôme de plus de 90 %.

Nous travaillerons avec les collectivités autochtones afin de mettre en place des stratégies similaires. Nous élargirons les possibilités offertes aux élèves autochtones et nous investirons dans les outils éducationnels qui aideront à faire le lien entre l'école et le marché du travail pour que les élèves puissent profiter pleinement de la demande croissante en travailleurs qualifiés. Cela comprendra :

- des soutiens ciblés pour l'alphabétisation et la numératie;
- de nouvelles initiatives pour renforcer l'éducation des élèves autochtones à l'école R. B. Russell Vocational School dans le centre-ville de Winnipeg;
- le renforcement des partenariats entre les écoles que fréquentent les élèves des collectivités autochtones, comme le partenariat entre le Southeast Collegiate et le Winnipeg Technical College;
- la collaboration avec des établissements d'enseignement postsecondaire pour soutenir les programmes de formation des enseignants afin de remédier à la pénurie d'enseignants autochtones;
- la mise en place de regroupements d'écoles communautaires qui travaillent activement à renforcer la participation de la communauté dans le succès des élèves, en s'appuyant sur de nouvelles mesures législatives.

Cette année, notre gouvernement fera un investissement de 23 millions de dollars pour améliorer et agrandir le Frontier Collegiate Institute de Cranberry Portage. Cette importante école secondaire régionale accueille quelque 300 élèves provenant de plus d'une vingtaine de collectivités différentes du Nord. À son centre technique du Nord qui a été récemment ouvert, les élèves acquièrent des compétences en construisant des maisons préfabriquées, ce qui aide à répondre aux besoins en logement dans le Nord. Nos nouveaux investissements permettront de moderniser le campus et ajouteront une installation de formation plus grande en mécanique motorisée, afin de former plus d'élèves dans ce métier en forte demande.

Les investissements en santé et dans le développement des jeunes enfants et des bébés sont parmi les plus importants qu'une société puisse faire. Les preuves concluantes provenant de la recherche scientifique et économique reflètent les leçons des enseignements traditionnels autochtones en mettant en avant la valeur déterminante des investissements dans le développement des jeunes enfants, notamment en matière de résultats positifs dans le domaine de la santé, de développement social et de préparation à l'école pour le bien-être et la réussite à long terme des enfants. Avec un soutien de taille de la part des secteurs communautaire et privé, notre gouvernement collaborera avec des partenaires afin de mettre en place un fonds d'innovations en développement de la petite enfance pour soutenir les innovations exceptionnelles menées par la communauté.

Des familles et des collectivités en santé

Nous avons progressivement reconstruit le système des soins de santé après la dévastation des années 1990. Les répercussions positives sur la vie de la population manitobaine sont évidentes. Des recherches menées récemment par le Centre manitobain des politiques en matière de santé révèlent que les résidents du Manitoba sont en meilleure santé et vivent plus longtemps. Les Manitobains et les Manitobaines ayant des maladies cardiaques, respiratoires ou chroniques, comme l'ostéoporose, sont moins nombreux. Les taux de crises cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux ont baissé au Manitoba, ainsi que le nombre de personnes recevant un diagnostic d'hypertension ou de diabète. Les scientifiques de la province mènent des travaux de recherche de haut niveau. À l'Université du Manitoba, des scientifiques ont identifié le gène lié à la sclérose latérale amyotrophique, donnant ainsi de l'espoir aux malades et à leurs familles.

Tandis que certains continuent de défendre des politiques inefficaces de réductions et de privatisations inconsidérées, les familles manitobaines savent que notre gouvernement veillera à ce que le système de soins de santé réponde à leurs besoins au moment opportun, et ce, même dans les périodes d'incertitude.

Chaque année, le système des soins à domicile permet à des dizaines de milliers d'aînés de demeurer dans leur foyer plus longtemps. Notre gouvernement a renforcé les soins à domicile grâce à plusieurs mesures : l'élimination progressive des frais d'utilisation mis en place dans les années 1990, l'accroissement de l'accès à ces soins pour des milliers d'aînés additionnels et le lancement de solutions innovatrices comme les équipes de soins hospitaliers à domicile, qui fournissent des soins médicaux aux patients directement chez eux, réduisant ainsi le nombre de visites aux salles d'urgence pour ces derniers et leurs familles.

Cinq foyers de soins personnels sont actuellement en développement, notamment à Lac-du-Bonnet, à Morden et à Winnipeg. Les derniers détails concernant les deux foyers de soins personnels de 100 lits qui seront construits à Winnipeg seront annoncés dans les mois à venir.

Notre gouvernement s'est engagé à ce que tous les Manitobains et Manitobaines qui le désirent aient accès à un médecin de famille d'ici 2015. La construction d'autres cliniques communautaires est un élément important du plan qui permettra le respect de cet engagement. Au cours de l'année prochaine, plusieurs autres cliniques ouvriront leurs portes, dont le nouveau centre d'accès communautaire de l'ouest de Winnipeg, la clinique express de Saint-Vital et une nouvelle unité mobile desservant les collectivités de l'ouest du Manitoba. Des travaux de construction de nouvelles cliniques commenceront aussi dans le sud de Winnipeg et à divers endroits en milieu rural.

Pour que toute la population manitobaine ait accès à un médecin de famille, il est également crucial de former et d'embaucher un plus grand nombre de médecins, d'infirmières praticiennes et d'autres fournisseurs de soins. Nous accordons un financement pour l'embauche de nouveaux professionnels de la santé dans les cabinets des médecins de famille, en vue de permettre à ces derniers d'accueillir plus de patients, tout en offrant des soins plus rapides et plus complets à leur clientèle actuelle. Cela signifie qu'un plus grand nombre de Manitobains et de Manitobaines sans médecin de famille pourront en trouver un, et que ceux qui ont déjà un médecin de famille pourront obtenir des rendez-vous plus rapidement. Nous prendrons aussi d'autres mesures afin de permettre à la population manitobaine de trouver plus facilement un fournisseur de soins.

Le cancer touche toutes les familles de la province d'une façon ou d'une autre. Le traitement et le soutien de premier ordre destinés aux personnes qui doivent faire face à cette terrible maladie restent au cœur des priorités de notre gouvernement. Le Manitoba a le taux de dépistage du cancer colorectal le plus élevé et les meilleurs temps d'attente en radiothérapie du Canada. Notre province compte des spécialistes du cancer de renommée internationale et a l'un des taux de survie au cancer du poumon les plus élevés au monde. Le Manitoba est un véritable chef de file national dans la lutte contre le cancer.

Dans l'année à venir, nous mettrons en place des services améliorés de lutte contre le cancer dans les collectivités de l'ouest du Manitoba. Nous ouvrirons une nouvelle clinique express spécialisée dans la lutte contre cette maladie et nous offrirons plus de soutien après les heures de bureau aux Manitobains et aux Manitobaines touchés par le cancer et confrontés aux maladies et aux effets pouvant résulter de leur traitement. Nous travaillerons en partenariat avec la Société canadienne du cancer en vue de perfectionner son programme de transport des patients et de mettre en place plus de soutien pour qu'ils puissent se rendre à leurs rendez-vous et en revenir facilement et en toute sécurité.

Aujourd'hui, le nombre d'adolescents qui fument a diminué radicalement par rapport à 1999. Toutefois, la publicité sur les produits du tabac continue à cibler les jeunes et les compagnies de tabac profitent des failles qui existent dans les mesures législatives fédérales relatives au tabac aromatisé. Nous poursuivrons notre collaboration avec le gouvernement fédéral afin de dissuader les jeunes de commencer à fumer.

Il est naturel, pour les enfants qui grandissent au Manitoba, de passer beaucoup de temps à la patinoire ou sur le terrain de soccer, mais le nombre de commotions cérébrales résultant d'activités sportives est de plus en plus préoccupant. Dans les mois à venir, nous annoncerons une nouvelle approche de la gestion clinique et du dépistage des commotions cérébrales chez les jeunes Manitobains, afin que les parents sachent quand il est sécuritaire de laisser leur enfant repartir jouer.

Au cours des prochaines semaines, le Manitoba sera l'hôte d'une conférence nationale sur le diabète, et présentera un nouveau cadre de travail visant à soutenir la santé rénale en général et la prévention des complications dues au diabète et aux maladies du rein.

Des soins de santé accessibles et de haute qualité restent une priorité absolue pour les familles de la province. Alors que certains réclament des réductions draconiennes dans le système de santé publique ou des plans de privatisation privilégiant ceux qui peuvent payer, notre gouvernement a établi un plan visant à rendre les dépenses en santé plus efficaces, tout en protégeant et en améliorant les soins de santé universels.

Dans les années 1990, alors que des infirmières étaient mises à pied, 13 offices régionaux de la santé dotés de leur propre administration ont été créés. Nous avons choisi de faire exactement le contraire, en investissant dans les services de première ligne tout en allégeant les lourdeurs administratives. Nous avons réduit le nombre d'offices régionaux de la santé à cinq. Plus de 100 postes ont été éliminés au sein de la direction et des conseils d'administration des offices, et les dépenses de gestion ont diminué dans tous les offices de la province. Les économies réalisées sont acheminées vers le soutien des soins de première ligne. Au cours des prochains mois, notre gouvernement imposera par la loi un plafond aux dépenses de gestion des offices ruraux, s'inspirant de la réussite de la mise en place d'un tel plafond à Winnipeg.

Nous continuerons de limiter l'augmentation des coûts des soins de santé et de protéger le système public contre ceux qui réclament un système de santé à deux vitesses à l'américaine.

Des services de garde d'enfants abordables et de haute qualité sont essentiels à la vie des familles manitobaines et à la santé économique de notre province. Les parents veulent savoir que des services de garde accessibles et d'excellente qualité leur seront offerts lorsqu'ils retourneront au travail ou aux études. Au cours des dix dernières années, nous avons transformé le système de garde d'enfants de la province et accordé un nouveau financement pour la création de 12 000 places, permettant ainsi à plus de parents de travailler ou d'améliorer leur éducation, ce qu'ils n'auraient pas pu faire autrement. Dans les semaines à venir, des soumissions seront déposées pour la conception et la construction de nouvelles garderies.

Nous avons lancé une série de consultations avec les parents et les professionnels des services de garde afin de connaître leurs priorités en ce qui concerne la garde d'enfants. L'information recueillie lors de ces consultations orientera les décisions futures sur les investissements, en vue de renforcer notre système communautaire de garde d'enfants.

Nous pensons que tout le monde mérite d'avoir suffisamment d'argent pour vivre avec dignité et en sécurité et que chacun doit avoir la possibilité d'améliorer son niveau de vie en obtenant un emploi durable. Notre gouvernement accordera toujours une grande priorité à la réduction de la pauvreté et à la création de possibilités pour les Manitobains et Manitobaines à faible revenu, grâce à des mesures d'incitation et de soutien qui permettront d'accroître les ressources des personnes bénéficiant de l'aide sociale tout en encourageant leur participation à la population active et à la communauté. En nous appuyant sur les augmentations récentes des prestations du Programme d'aide au loyer, nous allons continuer d'améliorer l'accès aux prestations transférables qui facilitent la transition vers la formation et l'emploi.

L'accroissement et le maintien de l'offre de logements sociaux et abordables sont des mesures clés qui permettront de répondre aux besoins de logement des Manitobains et Manitobaines à faible revenu. Un logement stable est indispensable à la santé des familles, au succès de l'éducation et de la formation, et à l'obtention et à la conservation d'un emploi durable. Nous poursuivrons notre investissement sans précédent dans les logements sociaux et abordables grâce à notre nouvel engagement de trois ans envers la création de 1 000 logements sociaux et abordables, que nous avons annoncé dans le Budget 2013.

Dans les semaines à venir, une loi historique, la *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains*, sera adoptée. Elle contribuera à l'élimination des barrières pour les personnes handicapées, dans le but de rendre notre province entièrement accessible.

Les Manitobains et Manitobaines méritent de se sentir en sécurité dans leurs quartiers. Nos efforts visant à lutter contre le crime en mettant l'accent sur la prévention, l'intervention et la répression portent leurs fruits. Les autorités ont saisi des biens acquis de façon criminelle d'une valeur de plus de 5,7 millions de dollars. Nous continuerons à travailler de concert avec la police et les collectivités locales pour aider à analyser les schémas criminels afin de devancer les criminels au lieu de les pourchasser.

Dans le cadre de notre collaboration avec des partenaires communautaires et le Service de police de Winnipeg, nous avons récemment lancé une importante initiative de développement communautaire et de réduction du crime, appelée Block by Block, dans le quartier William Whyte de Winnipeg. Cette stratégie fera réellement la différence au sein de la communauté, en aidant les familles et en réduisant le crime.

Dans l'année à venir, des mesures seront également présentées en vue de renforcer les lois portant sur la protection des témoins et d'aborder la question des activités de gang. Nous collaborerons aussi avec la GRC afin de créer un nouveau programme de cadets de police à Thompson.

Une vie agréable dans un endroit formidable

Le Manitoba a, entre autres, le grand avantage d'être un endroit abordable où il fait bon vivre, travailler et élever une famille.

Les Manitobains et Manitobaines bénéficient des tarifs les plus bas au Canada pour les services publics de base, soit l'électricité, le chauffage domestique et l'assurance automobile. Nous avons garanti cela par une loi en 2012, et un cabinet comptable indépendant l'a confirmé depuis. Cette année, le Manitobain moyen économisera plus de 2 000 \$ en électricité, en chauffage domestique et en assurance automobile par rapport aux taux moyens nationaux. S'il vivait en Saskatchewan, il dépenserait plus de 670 \$ additionnels pour ces mêmes services, et 4 900 \$ de plus s'il vivait en Ontario.

De plus en plus de parents de la province doivent prendre soin de leurs enfants et de leurs parents âgés. Au Manitoba, les coûts des services de garde d'enfants et les frais de scolarité des universités et des collèges demeurent parmi les plus bas du pays, et les soins à domicile sont gratuits. Ces mesures, entre autres, aident à maintenir le coût de la vie à un niveau abordable pour les familles de la « génération sandwich ».

Nous travaillerons avec le Canada et d'autres provinces afin de protéger et de renforcer le Régime de pensions du Canada de manière à garantir que les retraités d'aujourd'hui et de demain disposent des revenus sûrs dont ils ont besoin pour leur retraite.

L'année prochaine, les aînés du Manitoba profiteront d'une nouvelle réduction de leurs taxes scolaires foncières.

Notre gouvernement se distingue depuis longtemps par ses mesures de protection des consommateurs. Nous faisons figure de chef de file dans ce domaine, notamment pour ce qui est des réparations automobiles, des garanties domiciliaires, des prêts de dépannage, des cartes-cadeaux et des contrats de téléphonie cellulaire. Et nous n'en resterons pas là.

- Des dispositions législatives garantiront que le prix affiché sera le prix que vous paierez lors de l'achat d'une automobile neuve.
- Une consultation est en cours afin d'entendre les préoccupations des Manitobains et Manitobaines relativement aux promotions trompeuses et injustes ayant trait à la câblodistribution, à Internet et au téléphone.
- De nouvelles mesures législatives seront bientôt présentées relativement aux produits de crédit à coût élevé, qui font courir aux personnes vulnérables le risque de s'endetter de manière excessive et à long terme.

Acheter ou rénover une maison est l'une des dépenses les plus importantes d'une famille. Au cours de la prochaine année, notre gouvernement élaborera des mesures de protection du consommateur encore plus rigoureuses en ce qui concerne les rénovations et les réparations résidentielles, et ce, pour permettre aux familles investissant dans leur résidence de recevoir des devis clairs et honnêtes, d'être traitées de manière juste par les entrepreneurs et de payer le prix auquel elles s'attendaient. De nouvelles mesures législatives assureront que les familles qui achètent ou vendent une maison sont traitées de façon équitable.

Nous continuons aussi à nous employer à rendre le Manitoba plus compétitif pour les entreprises, en ce qui concerne la prospérité et la création d'emplois, en réduisant leurs coûts d'exploitation. Notre gouvernement a fait du Manitoba la première – et, à ce jour, la seule – province à éliminer complètement l'impôt sur les petites entreprises. À compter du 1^{er} janvier prochain, le plafond des bénéfices admissibles au taux d'imposition préférentiel des petites entreprises sera à nouveau relevé, de façon à permettre à un plus grand nombre de petites entreprises de profiter de ces économies d'impôt et à créer ainsi de nouveaux emplois pour les Manitobains et Manitobaines.

L'année dernière, notre gouvernement a présenté des mesures législatives visant à mettre en place le nouveau Programme de financement Éconergique PAYS (Pay As You Save) d'Hydro-Manitoba, qui couvre le coût initial des rénovations visant une amélioration du rendement énergétique à l'aide d'économies mensuelles réalisées sur les services. Hydro-Manitoba étendra bientôt son Programme d'efficacité énergétique pour personnes à faible revenu afin d'inclure les unités locatives, ce qui aidera à améliorer les parcs de logements vieillissants sans augmenter les loyers.

Notre gouvernement lutte contre le changement climatique et deviendra le premier gouvernement d'Amérique du Nord à interdire l'utilisation de charbon et de coke de pétrole pour le chauffage, et ce, à compter du 1^{er} janvier. La poursuite des investissements visant à appuyer la transition vers des sources d'énergie renouvelables, comme la biomasse, aidera à créer des emplois et des industries dans les régions rurales du Manitoba.

Les Manitobains et Manitobaines aiment les formidables ressources naturelles de notre province, de nos lacs et rivières à nos forêts, en passant par notre faune et nos parcs. Au cours de l'année à venir, notre gouvernement présentera des dispositions législatives afin de réduire l'exposition des enfants aux pesticides chimiques de synthèse, et prendra des mesures relativement à certaines priorités, notamment :

- la restauration et la protection de la santé du lac Winnipeg, en coopération avec des partenaires de l'intérieur et de l'extérieur de la province;
- la protection de nos tourbières boréales riches en carbone;
- l'appui des efforts de conservation du béluga et du caribou des bois.

Notre gouvernement va également commencer des consultations auprès de Premières Nations, de la Ville de Churchill, de représentants de l'industrie locale et d'exploitants d'entreprises touristiques au sujet de la création d'un parc provincial de l'ours polaire. Ce parc protégera les tanières d'ours polaires existantes et celles récemment découvertes le long de la côte de la baie d'Hudson, et améliorera la promotion de cette région en tant que destination touristique internationale.

Notre gouvernement a effectué d'importants investissements d'infrastructure pour appuyer le développement du tourisme au Manitoba. L'industrie du tourisme connaît actuellement une forte croissance, soit 5 % par an, et devrait dépasser les deux milliards de dollars dans la décennie à venir. Mentionnons aussi les nombreuses initiatives passionnantes ayant lieu dans notre province, notamment : l'ouverture du Musée canadien des droits de la personne l'année prochaine, l'agrandissement du centre des congrès de Winnipeg, l'aménagement du site « Voyage à Churchill » au parc Assiniboine, la candidature de Winnipeg pour la Coupe Grey, la Coupe du monde féminine de la FIFA, les Jeux d'été du Canada et la cérémonie de remise des prix Juno à venir. Nous reconnaissons aussi l'importante contribution des nombreux festivals d'envergure internationale du Manitoba. Le festival islandais *Islendingadagurinn* de Gimli, qui est le plus vieux festival ethnique de la province, fêtera son 125^e anniversaire en 2014.

Conclusion

Pendant les périodes d'incertitude économique, les gouvernements sont confrontés à des choix difficiles. Pour notre gouvernement, les familles du Manitoba ont toujours été la priorité essentielle. Ce sont leurs valeurs, leurs aspirations et leurs intérêts qui nous indiquent le cap à suivre.

Au cours de l'année à venir, nous continuerons à améliorer notre province et nous chercherons des solutions pratiques aux défis auxquels le Manitoba fait face. Nous allons continuer à adopter une approche équilibrée, en nous concentrant sur l'acquisition de compétences par la formation, sur les emplois et sur les possibilités économiques pour l'avenir. Voilà notre plan pour appuyer la création de milliers de bons emplois, maintenir notre taux de chômage parmi les plus bas et faire en sorte que les familles puissent se bâtir un avenir ici, dans notre fabuleuse province.

J'ai bon espoir que la divine Providence guidera vos délibérations pour le plus grand bien de tous les Manitobains et Manitobaines.

Le lieutenant-gouverneur se retire.

PRIÈRE

Sur la motion de M. le *premier ministre* SELINGER le projet de loi 1 — *Loi sur la prestation des serments d'entrée en fonction/An Act Respecting the Administration of Oaths of Office* — est lu une première fois.

Le président informe l'Assemblée de la nomination d'Emily BIGGAR, de Rory CHURCHILL-HENRY, de Nicolas CONNOR, de Nicole GOMES, de Maya JANZEN, de Mathieu JUBINVILLE, de Cara MCCASKILL, d'Austin MCWHIRTER, de Destiny OLIVEIRA et d'Eric SCHILLBERG aux postes de pages pour la troisième session de la quarantième législature.

Mardi 12 novembre 2013

Sur la motion de M. le *premier ministre* SELINGER, l'Assemblée ordonne que le discours du trône soit pris en considération demain.

M. le *premier ministre* SELINGER propose la levée de la séance. La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 14 h 57, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID